



DOSSIER DE PRESSE

Réformer le régime mondial des politiques en matière de drogues

Les recommandations du rapport de Global Commission on Drug Policy



Contacts Presse

Belgique : Sébastien ALEXANDRE (FEDITO BXL)- s.alexandre@feditobxl.be - +32 474 96 30 40
France : Nathalie LATOUR/Caroline PRAT (Fédération Addiction)- n.latour@federationaddiction.fr -
01.42.28.83.22 ; Marie DEBRUS (AFR) debrusmarie@yahoo.fr - +33141834687
Suisse : Jean-Félix SAVARY (GREAA)- jf.savary@grea.ch - +41 79 345 73 19

Sommaire

La Global Commission on Drug Policy

- **Rapports annuels**
- **Citations des membres de la Commission Globale en matière de Politiques Drogues**
- **Membres de la Commission**
- **4ème rapport « Prendre le contrôle : sur la voie de politiques efficaces en matière de drogues »**
- **Position des associations francophones**
- **Citations**
- **La Global Commission on Drug Policy en France**

Contexte national et international – L'échec de la guerre à la drogue

- **Dépénalisation, régulation, légalisation - Les expériences**
- **Ce que demande la Fédération**
La Charte pour une nouvelle politique des addictions
Légalisation du cannabis : l'expérience uruguayenne
- **Ce que demande l'AFR**
- **Ce que demande le GREA**
- **Ce que demande la Fédito**

La Global Commission on Drug Policy

Rapports annuels

Groupement constitué de dirigeants de haut-niveau, qui appelle à la réforme des politiques en matière de drogues vers une approche basée sur une perspective de santé publique, en mettant notamment l'accent sur la décriminalisation et en trouvant des alternatives à l'incarcération des usagers non violents. Publié en **juin 2011**, son premier rapport, « *la guerre contre la drogue* », a généré une couverture médiatique sans précédent et a catalysé un débat international sur la nécessité d'un changement de paradigme pour le régime international de prohibition des drogues. Le deuxième rapport, intitulé « *La guerre contre la drogue et le VIH/SIDA* », publié en **juin 2012** peu avant la Conférence internationale sur le SIDA à Washington DC, a mis en évidence les liens entre la pandémie du VIH et la criminalisation de l'usage de drogues. En **mai 2013**, le rapport « *L'impact négatif de la guerre contre la drogue sur la santé publique : l'épidémie cachée d'hépatite C* » appelle à la décriminalisation de la consommation de drogues et à l'extension de mesures de réduction des risques scientifiquement prouvées, afin d'endiguer l'épidémie d'hépatite C parmi les usagers de drogues.

Citations des membres de la Commission Globale en matière de Politiques Drogues

« Les faits parlent d'eux-mêmes. Il est temps de changer de cap », a déclaré **Kofi Annan, président de la Fondation Kofi Annan** et responsable de la mise en place de la [Commission Ouest-africaine sur les drogues](#) (présidée par Olusegun Obasanjo, ancien président du Nigeria), qui a présenté un large éventail de recommandations pour la réforme des politiques en matière de drogues plus tôt cette année. « Nous avons besoin de politiques en matière de drogues qui soient éclairées par des preuves de ce qui fonctionne réellement, plutôt que des politiques qui criminalisent l'usage de drogues tout en omettant de fournir un accès à la prévention ou au traitement. Cela a conduit non seulement à des prisons surpeuplées, mais aussi à de graves problèmes sociaux et de santé ».

« En fin de compte, le régime mondial de lutte contre la drogue doit être réformé pour permettre la régulation légale et juridique », a déclaré **l'ancien président du Brésil Fernando Henrique Cardoso**. « Commençons par traiter la toxicomanie comme un problème de santé - plutôt qu'un crime - et par réduire la demande de drogues à travers des initiatives éducatives éprouvées. Mais laissons aussi, et encourageons, les pays à tester soigneusement des modèles de régulation responsable comme un moyen de saper le pouvoir du crime organisé, qui se développe sur le trafic des drogues »

« Lorsque plusieurs pays européens ont pris conscience des dommages causés par les politiques de drogues répressives, ils ont adopté la réduction des risques et des stratégies innovantes de traitement comme l'échange de seringues, les traitements de substitution, la

prescription d'héroïne et les lieux de consommation supervisée, ainsi que la dépénalisation de la consommation et de la possession pour usage personnel », a déclaré **l'ancienne présidente suisse Ruth Dreifuss**. « Ces mesures visant à sauver des vies et à améliorer la sécurité de tous ne représentent que la moitié du chemin pour une gestion responsable de la drogue dans nos sociétés. Réguler l'ensemble de la chaîne, de la production à la vente de détail, permet de démanteler les organisations criminelles, de sécuriser la qualité et de protéger la vie, la santé et la sécurité des personnes ».

« Les approches des politiques en matière de drogues, basées sur la santé, sont prouvées comme étant beaucoup moins chères et plus efficaces que la criminalisation et l'incarcération », a déclaré **l'ancien président du Mexique Ernesto Zedillo**. "La dépénalisation de la consommation des drogues est certainement cruciale, mais ne suffit pas à elle seule. Des réformes juridiques et institutionnelles importantes, à la fois aux niveaux national et international, sont nécessaires pour permettre aux gouvernements et aux sociétés de mettre en place des politiques visant à réguler l'offre de drogues à des critères médicaux rigoureux, si nous souhaitons sérieusement démanteler la machine du crime organisé ».

"Nous ne pouvons pas continuer à prétendre que la guerre aux drogues fonctionne", a déclaré **Richard Branson**, fondateur du groupe Virgin. "Nous avons besoin que nos dirigeants s'intéressent aux alternatives, aux approches basées sur des faits scientifiques. Nous pouvons apprendre beaucoup des succès et des échecs de la régulation de l'alcool, du tabac ou des médicaments. Les risques associés à la consommation des drogues augmentent, parfois de façon spectaculaire, quand ils sont produits, vendus et consommés dans un environnement criminel non régulé. Le moyen le plus efficace pour faire avancer les objectifs de la santé et de la sécurité des personnes est d'obtenir des drogues sous contrôle grâce à une régulation légale et responsable ».

Membres de la Commission

(Ceux prenant la parole lors de la conférence de presse du 9 septembre sont soulignés en rouge) :

-Kofi Annan, président de la Fondation Kofi Annan et ancien Secrétaire général des Nations Unies, Ghana

-Louise Arbour, ancienne Haut-commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies, Canada

-Pavel Bém, ancien maire de Prague, République tchèque

-Richard Branson, entrepreneur, philanthrope, fondateur du groupe Virgin, cofondateur de The Elders, Royaume-Uni

-Fernando Henrique Cardoso, ancien président du Brésil (président de la Commission)

-Maria Cattai, secrétaire générale de la Chambre de commerce internationale, Suisse

-Ruth Dreifuss, ancienne présidente de la Confédération helvétique et ancienne conseillère fédérale cheffe du Département fédéral de l'intérieur, Suisse

-César Gaviria, ancien président de la Colombie

-Asma Jahangir, militante des droits de l'homme, ancienne Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Pakistan

-Michel Kazatchkine, Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le VIH/sida en Europe de l'Est et en Asie centrale, ancien directeur exécutif du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, France

-Aleksander Kwasniewski, ancien président de la Pologne

-Richard Lagos, ancien président du Chili

-George Papandreou, ancien Premier ministre de la Grèce

-Jorge Sampaio, ancien président du Portugal

-George P. Shultz, ancien secrétaire d'État, États-Unis (président honoraire)

-Javier Solana, ancien haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et la politique de sécurité commune, Espagne

-Thorvald Stoltenberg, ancien ministre des Affaires étrangères et Haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Norvège

-Mario Vargas Llosa, écrivain et intellectuel, Pérou

-Paul Volcker, ancien président de la Réserve fédérale américaine et du Conseil pour la reconstruction économique, États-Unis

- John Whitehead, ancien Secrétaire d'État adjoint, États-Unis, ancien Coprésident, Goldman Sachs & Co., Président Fondateur, Mémorial et musée nationaux du 11-Septembre, États-Unis

-Ernesto Zedillo, ancien président du Mexique

4^{ème} rapport « Prendre le contrôle : sur la voie de politiques efficaces en matière de drogues »

Très attendu des acteurs associatifs, professionnels de santé, de la justice... le rapport de la GCDP vient d'être rendu public ce 9 septembre. Rejoint par les présidents actuels Juan Manuel Santos en Colombie, Otto Perez Molina au Guatemala, et José Mujica en Uruguay, tout comme le président de l'époque Felipe Calderón au Mexique, la Global Commission réitère dans ce 4^{ème} rapport la nécessité d'envisager une régulation du marché des drogues, les alternatives à l'incarcération, de mettre davantage l'accent sur les approches de santé publique.

Le Rapport fait sept recommandations principales :

- ✓ Allouer les ressources consacrés au répressif au profit d'interventions sanitaires et sociales éprouvées.
- ✓ Mettre sur le marché les analgésiques à base d'opiacés.
- ✓ Décriminaliser l'usage simple ou la possession pour sa propre consommation.
- ✓ Repenser les alternatives à l'incarcération pour les délits non violents et « du bas de l'échelle » du trafic.
- ✓ Réduire le pouvoir des organisations criminelles qui causent violence et insécurité dues à la concurrence.

- ✓ Permettre et appuyer les essais dans des marchés légalement réglementés, en commençant, par le cannabis, la feuille de coca et certaines nouvelles substances psychoactives.
- ✓ Profiter de l'occasion offerte par la SEAGNU (session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies) de 2016 pour réformer le régime mondial des politiques en matière de drogues.

Sous l'impulsion du dernier rapport produit en mai 2013 par l'Organisation des États américains, qui comprenait la légalisation comme une alternative possible, et la loi de légalisation du cannabis voté fin 2013 en Uruguay, les Nations Unies ont instigué l'organisation de la SEAGNU sur les drogues qui aura lieu en 2016. La Global Commission souhaite que cette échéance puisse être l'opportunité d'un changement de cap, en instaurant les bases d'un nouveau régime de contrôle des drogues pour le 21ème siècle.

Le rapport en français sera disponible sur le site des signataires

Position des associations francophones



Les associations professionnelles du domaine des drogues illégales saluent la publication du 4ème rapport de la commission mondiale en matière de politiques drogues. Elles soutiennent ses recommandations et se les approprient pour faire progresser le débat. Ce document d'une importance capitale va indubitablement contribuer à rénover notre manière de gérer des substances aujourd'hui illégales.

Grâce à la crédibilité indiscutable de ses membres, la commission a su instaurer un nouveau climat de débat sur la manière de gérer la question dans nos sociétés modernes. Il est désormais possible d'évoquer de nouveaux chemins qui s'éloignent de la logique destructrice de la guerre à la drogue. Relayant un discours que les spécialistes du domaine s'efforcent à diffuser depuis des décennies, la commission a su lever le « tabou » sur la question drogue.

Il est temps de privilégier enfin la santé publique et les droits humains pour trouver de nouvelles approches susceptibles de réduire les risques, dans le respect et la dignité de chacun. Les données scientifiques actuelles démontrent avec force que les résultats obtenus en matière de sécurité, de santé et d'insertion sont nettement meilleurs avec des approches nuancées qui ne pénalisent pas l'usage simple et prévoient des modalités contrôlées et sécurisées d'accès aux produits. Ce n'est que par ce biais que la criminalité et l'insécurité provoquées par la prohibition des drogues pourra enfin diminuer.

Les personnes et les associations actives dans le champ des drogues illégales se réjouissent du renouveau des représentations sur les drogues et s'engagent pour mettre leurs expériences au service du débat politique et social qui s'ouvre aujourd'hui. Elles vont continuer à s'engager pour soutenir le travail de la Global Commission et pour faire connaître leurs propositions.

Citations

Jean-Pierre COUTERON, Psychologue, Président de la Fédération Addiction

« Passer de la guerre à la drogue à grandir parmi les addictions, d'une ambition de prohibition à celle d'une régulation limitant risques et dommages, voilà le défi qui se dessine en ce début de XXI siècle. Nous avons largement commenté l'échec de cette guerre à contenir l'inexorable augmentation des usages. Nous en avons dénoncé les dégâts collatéraux, l'augmentation exponentielle des interpellations, un deal de plus en plus gangréné, les difficultés d'accès au soin et la stigmatisation des usagers. »

Cédric Fazan, Président du GREA

« Après des décennies de mobilisation, le regard se porte enfin sur les dégâts provoqués par le système de prohibition des drogues. Il est temps de penser de nouvelles approches. Nous ne devons pas avoir peur du changement qui s'annonce. Nous devons le préparer ensemble, dans un dialogue ouvert et respectueux des positions de chacun. Ce nouveau rapport constitue un moment fort, qui va grandement contribuer à ce mouvement et nous aider à progresser avec pragmatisme et sérieux.»

Serge Zombek, Psychiatre, Président de la FEDITO BXL

« La prohibition des drogues n'a jamais eu que des impacts négatifs sur l'offre de celles-ci (quantité en constante augmentation, contrôle de qualité de plus en plus difficile) à quoi s'ajoute l'insécurité des usages et le déficit d'accès aux soins; il est temps que les académies, les universités, les scientifiques, les professionnels de la santé et les élus prennent la mesure des dommages de cette politique et collaborent enfin pour promouvoir, à un niveau planétaire, la santé des consommateurs et consommateurs potentiels.»

« La promotion et la protection de la santé (mentale) est largement handicapée par l'absence de règles et de contrôle de la composition et de la qualité des drogues d'usage - de plus en plus courant. On ne peut laisser la gestion des drogues aux marchés criminels.»

Marie Debrus, présidente de l'AFR

« L'avenir de la Réduction des Risques passe aujourd'hui clairement par une réforme du cadre légal des drogues et un profond changement dans les politiques nationales et internationales de contrôle des drogues.»

La Global Commission on Drug Policy en France

Dans la poursuite de la diffusion en français du 3^{ème} rapport « *L'impact négatif de la guerre contre la drogue sur la santé publique : l'épidémie cachée d'hépatite C* », la Global Commission on Drug Policy a été conviée le 22 octobre 2013 à une réunion publique inter-associative, organisée par Médecins du Monde (France), ASUD, le GREA, la Fédération Addiction, l'AFR et SOS Hépatites. Deux des membres de cette commission sont intervenus sur le thème de l'épidémie mondiale d'Hépatite C et de son lien désormais démontré avec la criminalisation de l'usage : - Ruth Dreifuss, ancienne présidente de la Confédération suisse et Conseillère fédérale responsable du Département fédéral de l'Intérieur, - Michel Kazatchkine, envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la lutte contre le sida en Europe de l'Est et en Asie centrale.



Contexte international et national

L'ÉCHEC DE LA GUERRE A LA DROGUE

Dépénalisation, régulation, légalisation - Les expériences

Des propositions existent pour de nouvelles approches, plus pragmatiques et s'appuyant sur des données scientifiques. Des états s'engagent ou réfléchissent à de nouvelles stratégies, en Amérique du Sud avec l'exemple de l'Uruguay, en Amérique du Nord, avec l'adoption par référendum dans certains Etats (Colorado, Washington) d'une politique de régulation publique du marché du cannabis, et depuis quelques jours, une étude d'impact est en cours dans le Vermont. Ou encore au Portugal, où l'usage du cannabis a été décriminalisé.

Ces expériences ont été motivées par l'impact positif à plusieurs niveaux :

- celui de la **santé publique** avec un accès aux soins simplifié ;
- au **plan économique**, avec la suspension des flux financiers profitant aux organisations criminelles ;
- en termes de **sécurité publique** avec la diminution des heurts liés au trafic (règlements de compte) et des arrestations pour usage simple usage, sans caractère dangereux pour la société.

Sur ces sujets, la presse internationale se fait l'écho de nouvelles approches possibles et souhaitables, comme le New York Time qui a récemment pris position en titrant [«Abroger la prohibition, à nouveau»](#) comparant ainsi la pénalisation du cannabis à la prohibition.

Ce que demande la Fédération

L'ouverture d'un débat national dégagé de tout a priori idéologique sur la loi de 70 afin de :

- Mettre fin à la criminalisation de l'utilisateur, redonner du sens à la loi
- Dépénaliser l'usage simple et privé de drogues au profit d'un cadre préventif et réglementaire comme c'est le cas pour l'alcool et le tabac, prévoyant des sanctions pour les contrevenants dont le comportement est susceptible de troubler l'ordre public ou de causer du préjudice à autrui
- Réviser le volet sanitaire de la loi et mettre en place une politique ambitieuse en matière de prévention et de soins.

La Fédération Addiction communique dans ce sens à travers ses différentes contributions et à l'occasion d'auditions pour lesquelles les pouvoirs publics la sollicitent, rappelant l'importance de réviser cette loi et de réfléchir à une nouvelle politique de régulation des drogues, qui ne nierait en rien la dangerosité des produits, notamment à l'égard des mineurs (effets cognitifs, fonctions exécutives...) mais permettrait une approche centrée sur la prévention, la réduction des risques et le soin.

La Charte pour une nouvelle politique des addictions

La Fédération Addiction a contribué, via son Président et sa déléguée générale à l'écriture de la Charte pour une nouvelle politique des addictions, avec Jean-Michel Costes, Anne Coppel,

Pierre Chappard, Alain Morel, Marie-Christine Charansonnet, Didier Touzeau et Marc Valleur. Cette initiative a vu le jour en partant d'une réunion de la sénatrice Laurence Cohen qui a rédigé le rapport d'information sur la mission MILDT. Elle a organisé ce jeudi 12 juillet 2012 une conférence de presse avec d'autres sénateurs intéressés par cette question. L'objectif est ensuite de recueillir le plus de signatures possible (personnes morales et personnes physiques) et de poursuivre ce travail de dialogue et de mobilisation avec les élus et les citoyens. La Charte *Pour une autre politique des addictions* (www.pouruneautrepolitiquedesaddictions.fr) veut promouvoir une nouvelle politique en la matière, qui développe la prévention, la réduction des risques, les soins et la réduction de l'offre et du trafic. L'objectif d'une nouvelle politique devrait être de réguler les usages de toutes les drogues (et des comportements comportant un risque potentiel d'addiction) afin d'en réduire les dommages sur le bien-être de chacun et de tous.

Légalisation du cannabis : l'expérience uruguayenne

A l'initiative de l'association Aurore, et en lien avec la Fédération Addiction, une délégation uruguayenne composée de représentants des politiques publiques et/ou qui ont œuvré à l'élaboration et au vote de la loi pour la légalisation du cannabis, était présente à Paris du 1er au 2 septembre pour y rencontrer les pouvoirs publics français et échanger avec les acteurs de terrain et leurs partenaires sur les politiques en matière de drogues. Le 3 septembre, la délégation est à Genève avec le GREA (Groupement Romand d'Etudes des Addictions) pour une journée également tournée vers le partage d'expérience.

La délégation est composée de **Luis YARZABAL**, président du Comité scientifique consultatif, **Luis GALLO**, sénateur, **Amalia LABORDE**, médecin addictologue, **Julio CALZADA**, secrétaire général de la SND (Secretaria Nacional de Drogas), sociologue.

La loi N°19172 relative à la "Marihuana y sus derivados : Contrôle, régulation, par l'Etat de l'importation, production, acquisition, stockage, commercialisation et distribution " a été adoptée en Uruguay le **20 décembre 2013** et publiée au Registre national de lois et décrets le 7 janvier 2014.

L'objectif clairement énoncé de plusieurs des dispositions de cette loi est de **réduire l'ensemble des risques en lien avec la consommation de substances psychoactives et de lutter contre tous les méfaits du narcotrafic**.

Le contrôle et la régulation par l'état de la production et la distribution du cannabis constitue un des outils de cette politique, notamment à travers la création de l'IRCCA, l'Institut de Régulation et Contrôle du Cannabis.

Les conditions de la culture, et de l'accès au cannabis sont très strictement encadrées.

A travers ces représentants emblématiques du tournant des politiques menées jusqu'alors en matière de régulation, cette visite a permis d'échanger sur la légalisation contrôlée, alternative souhaitable à la politique dite de « guerre contre la drogue ».



Ce que demande l'AFR

La Réduction des Risques (RdR) fait aujourd'hui face à un paradoxe intenable : la contradiction majeure entre le cadre légal des produits classés comme stupéfiants, tel que défini par la loi du 31 décembre 1970 d'une part, et les approches de santé publique, telles que définies par la loi du 9 août 2004 d'autre part. Le débat sur les salles de consommation à moindre risque en France illustre aujourd'hui pleinement cette contradiction. Aujourd'hui, la Réduction des Risques doit intégrer comme l'un de ses objectifs la refonte de la politique française des drogues, avec la réforme du cadre légal en ligne de mire : pour être efficace, la RdR ne saurait aujourd'hui se satisfaire d'un bricolage entre les interstices légaux.

L'AFR soutient donc totalement la démarche et les appels de la Global Commission, qui a largement documenté l'échec de la norme actuelle de contrôle des drogues. Non seulement cette politique internationale, reprise en chœur par tous les Etats, dont le nôtre, a échoué, mais les conséquences désastreuses ne sont plus à démontrer, que ce soit sur le plan sanitaire, mais aussi sur le plan social et économique. Aujourd'hui, c'est le « vivre ensemble » qui est menacé par cette logique absurde. Ce système nourrit intrinsèquement des logiques mafieuses et criminelles qui pèsent sur les plus faibles. La récurrence de la violence dans ce qui est appelé les « quartiers » en France en constitue un épiphénomène dramatique. La survie du modèle républicain français passe donc aussi par le questionnement d'une « guerre aux drogues » qui peut être instrumentalisée à des fins de « guerre raciale ».

Ce que demande le GREA

Dans le champ des drogues illégales, le GREA défend :

- Des politiques publiques basées sur les évidences scientifiques plutôt que sur des considérations morales
- Un large accès aux services d'aide, en matière de traitement et de réduction des risques
- Un débat ouvert avec tous les acteurs de la société civile sur les meilleures manières de gérer les problèmes liés aux drogues
- La fin de la prohibition des drogues et leur réglementation dans un système plus protecteur

Ce que demande la FEDITO BXL

La FEDITO BXL demande à la prochaine coalition fédérale de :

- Prendre pleinement en compte l'évaluation critique de la politique cannabis actuelle, particulièrement les recommandations émanant du secteur spécialisé et allant dans le sens d'une réglementation permettant l'avènement d'une gestion du cannabis efficace et pertinente ;
- Préparer la SEAGNU (session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies) de 2016 en concertation avec le secteur spécialisé, dans le but d'y amener des éléments positifs et basés sur l'évidence scientifique en faveur de politiques permettant la réglementation des drogues ;
- Saisir l'opportunité du débat mondial à l'égard des drogues, pour revisiter le cadre législatif prévalant en Belgique, particulièrement en ce qui concerne la décriminalisation de la consommation de drogues et de sa possession à usage personnel, mais aussi en ce qui concerne les éléments propices à l'émergence de modèles de réglementation.